



ROYAUME DE BELGIQUE

Ministre des Affaires étrangères,
des Affaires européennes et du Commerce extérieur,
et des Institutions culturelles fédérales

Groupe Racines et dignité
Madame Marion Le Roy
grouperacinesetdignite@protonmail.com

vos références
[jj-mm-aaaa]

vos références
[xxxxx]

nos références
[xxxxx] 2024/3386
à mentionner dans toute correspondance

date
15 AVR. 2024

Objet: Adoptions illégales – dossier des enfants roumains

Madame,

Suite au long entretien que vous avez eu avec ma collaboratrice et à votre courrier du 2 février 2024, je vous confirme que je reste très préoccupée par la problématique des enfants adoptés illégalement.

Mon département et moi-même sommes pleinement investis dans l'organisation des travaux visant à faire toute la lumière sur la manière dont certaines procédures d'adoption poursuivies en Belgique ont conduit à des actes odieux.

Je comprends votre demande de mettre cette problématique sur la table d'un prochain conseil de l'Union européenne afin de faire cesser le trafic d'enfants adoptés illégalement, en particulier au départ de certains Etats membres mais je n'ai malheureusement pas la main sur l'agenda du Président du Conseil européen, Charles Michel.

Je n'hésiterai toutefois pas à le sensibiliser ainsi que mes collègues car il est essentiel que la convention internationale de La Haye soit respectée intégralement dans tous les Etats membres.

Enfin, je vous remercie de votre conseil de « mettre en place rapidement une enquête judiciaire comme la France l'a fait sur le trafic illicite de migrants » toutefois, comme Ministre des Affaires étrangères, je ne suis pas compétente pour décider d'initier pareille procédure mais je relaierai votre demande à mon collègue, Ministre de la Justice.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Hadja Lahbib